



L'ECHO LAFITOLAIS

Octobre 2021



Le mot du Maire :

Lafitolaises, Lafitolais,

Cette deuxième édition 2021 de l'écho lafitolais se veut pleine d'espoir. La rentrée des classes a pu s'effectuer en présentiel pour le bien des élèves, des parents, des enseignants, et du personnel du RPI. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Mme Sylvanie Brinsolles nouvelle directrice. Les associations elles aussi ont fait leur rentrée avec toujours autant d'engagement et de bonne humeur. Un retour à la vie normale semble se profiler.

Avec la pandémie, sur l'ensemble du territoire national, nombre de personnes ont déménagé, changé de lieu d'habitation, de métier, de vie, notre village n'a pas échappé à ce phénomène. De nouveaux habitants ont élu domicile au sein de notre commune, afin de leur permettre de se rencontrer et de rencontrer les élus, un moment convivial autour d'un verre de l'amitié s'est tenu pour la plus grande joie de toutes et tous. Cette initiative se perpétuera chaque année pour faciliter l'intégration des nouveaux au sein du village.

Avant de vous laisser découvrir les articles et photos de cet Echo, je voudrais en quelques lignes, sensibiliser chacune et chacun d'entre vous sur deux sujets importants nécessaires à la quiétude de notre vie rurale :

● *Le respect du code de la route et notamment la limitation de la vitesse sont indispensables à la sécurité de toutes et tous. Des administrés ont manifesté leur inquiétude, aussi des contrôles seront réalisés par la gendarmerie.*

● *Choisir de vivre à la campagne, c'est avant tout rechercher la tranquillité. Là encore plusieurs plaintes de la part de lafitolais, concernant des nuisances sonores induites par des aboiements récurrents, me sont parvenues. Je compte sur la citoyenneté de chacune et chacun afin que les animaux de compagnie restent nos amis.*

Je vous souhaite une bonne lecture et vous attends nombreux à la cérémonie des vœux qui se tiendra courant janvier 2022 à la salle des Fêtes.

SOMMAIRE

« Bien vivre ensemble »Page 2

ACTUALITES

Plantations au Village.....Page 3

Peupleraie / Monument aux Morts.....Page 4

Nouveaux Arrivants.....Page 5

Fontaine / zone de Loisirs.....Page 6

Cinéma en Plein Air.....Page 7

Rentrée des classes.....Page 8

RENCONTRES LAFITOLAISES

La Ferme du Casteilh.....Page 9

Ferme Equestre Western Paradise.....Page 10

INFOS PRATIQUES

Infos générales et Etat civil.....Page 11

« Pour les gourmands ».....Page 12

Bienséance

« **Bien vivre ensemble** » dépend de nombreux facteurs humains et relationnels.

Il faut oser se rencontrer, apprendre à se connaître, accepter d'être différents pour que naisse une cohabitation de qualité, un voisinage harmonieux qui favorise **un sentiment de bien-être et de sécurité dans le village.**

Mais lorsque ces **règles élémentaires** ne sont pas respectées, l'atmosphère s'alourdit, les relations se crispent, la vie quotidienne devient stressante.

Vivre "à la campagne", est avant tout un choix de recherche de tranquillité, ce n'est pas avoir le droit de faire du bruit plus qu'ailleurs.

Comme l'évoquait le Maire en page d'accueil, de nombreuses plaintes de la part de lafitolais, concernant des nuisances sonores induites par des aboiements récurrents, lui sont parvenues.

Il compte sur la citoyenneté de chacun mais la première étape reste le dialogue entre voisins.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTERIEUR.GOUV.FR



Ministère de l'Intérieur

Règlementation

Nuisances et bruits par animaux

Le propriétaire peut-il être déclaré responsable des dommages causés par son animal ?

En vertu de l'article 1385 du code civil, que l'animal soit sous sa garde ou se soit égaré ou échappé, le propriétaire est responsable du ou des dommages causés par l'animal. Ainsi si un chien brise sa laisse et cause la chute d'un enfant, le propriétaire peut être déclaré responsable. Il en est de même si l'animal cause des dégradations aux clôtures voisines. Mais il est déchargé de sa responsabilité si l'animal se trouve, lors de la survenance des dommages, sous la garde d'une autre personne (vétérinaire).

Il est possible de s'assurer contre les risques causés par un animal domestique (assurance responsabilité civile).

Les aboiements

Les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs (par exemple la nuit et le jour), peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés. Pour faire cesser ce trouble adressez-vous : à la Mairie de votre domicile, au Commissariat de Police ou à la Gendarmerie, dont vous dépendez.



Fleurissement du Village



Comme vous avez déjà pu le constater, Déjà, vous avez pu constater que des passiflores, du jasmin et des clématites s'enroulent le long du pont de l'Adour.

La commission fleurissement a aussi mis en place des suspensions de géraniums roses au niveau des deux



lavoirs du village.

Ces fleurs mettront en valeur notre patrimoine architectural.



L'épopée de l'Arolle

Lors de la tempête Martin, en 1999, notre majestueux conifère situé contre l'église, se brisait.

Pourtant, défiant les vents et les intempéries depuis de nombreuses décennies, il ne put résister aux assauts venteux déchaînés de celle-ci.

Quelle chance nous avons sur notre commune d'accueillir un tel arbre !

Effectivement, cette essence résistante et rare ne se compte que sur les doigts d'une main dans notre département : Le Pin cembro, ou Pin des Alpes, ou Arolle (en latin pour les puristes, *Pinus cembra*).



Son abattage fut un crève-cœur pour tous les Lafitolais. C'est avec mémoire de ses nombreuses qualités "grands écarts", avec un port élégant, de ténacité aux éléments naturels et de résistances aux différentes températures et d'hygrométrie, que nous sommes partis, sereins, enthousiastes à sa recherche.

La tâche fut pourtant une vraie aventure ! Tellement rare avec sa spécificité d'essence de haute altitude alpestre, qu'il nous fallut le chercher dans toutes les pépinières françaises et

de quelques-unes italiennes pour enfin le retrouver.

C'est avec un immense bonheur, que le Maire et son conseil municipal, après une plantation idéale, vous présentent notre Pin cembro. Pour quelques décennies !

Peupleraie

« Cycle de la Vie »

Un peu plus de vingt ans que nous avons l'habitude de croiser du regard, en entrant et en sortant de notre village, nos deux belles parcelles de peupliers, à l'orée du Marmajou. Cela crée des liens !

Suivies pendant toutes ces années par une bonne gestion de l'ONF (Office National des Forêts), pour qu'elles rendent le meilleur d'elles-mêmes, nos deux parcelles d'une superficie de 4 Hectares ont trouvé acquéreur et s'apprêtent à vivre une autre vie en tant que bois travaillés.

D'ici peu, bûcherons et débardeurs seront à pied d'œuvre pour déboiser et remettre en état de plantation ces parcelles.

Un cycle de Vie s'arrête pour ces arbres vénérables arrivés à maturité pour permettre à un autre de prendre sa place pour l'année prochaine.

Une nouvelle peupleraie, brisante aux vents, nous comblera vite par sa croissance exceptionnelle et nous serons là, pour vingt ans encore, à la voir s'épanouir.



(Parcelles de peupliers droite et gauche de la chaussée. Prise en Juin 2021)

Monument aux Morts

Rénovation du Monument Aux Morts

Lors de la cérémonie du 8 mai dernier nous avons pu admirer le Monument aux Morts ravivé dans ses couleurs d'origine.

En effet, le lettrage et les différents motifs ont retrouvé leur panache grâce à la patience et la minutie de Marie-Laure Boulanger, employée communale, sur les conseils avisés de Mr Lejeune.

La gerbe tricolore réhaussait encore plus ces couleurs permettant d'honorer comme il se doit les Lafitolais morts pour la France.



« Une soirée d'accueil à Lafitole »



Le 25 juin, lors d'une première belle soirée d'été, le Maire de Lafitole, Loïc Guesdon, entouré d'une partie du nouveau conseil a reçu les habitants récemment installés dans le village.

Ce n'est pas moins de 22 familles qui en 18 mois sont arrivées de différents horizons parfois aussi lointains que l'Afrique du Sud.

Mr le Maire leur a présenté les différents services publics dont l'école et l'Agence postale ainsi que les différentes associations de la commune.

Les occasions de rencontrer et de réunir ces nouveaux citoyens avaient été balayées par la pandémie, mais la météo a permis les discussions autour d'un verre de l'amitié sur la pelouse de la mairie dans le respect des gestes barrières.

La quarantaine de personnes présentes s'est régalée des mises en bouches préparées par le centre thérapeutique de Lafitole tout en nouant des premières relations de voisinage qui se développeront lors des prochaines manifestations qui, nous l'espérons, seront nombreuses à l'avenir.

ACTUALITES (Suite)

Fontaine

Réfection de la Fontaine

Vous pouvez à nouveau admirer, rue de la fontaine, une nouvelle pompe à main. Cette fontaine vient de finir d'être rénovée au mois de septembre dernier par la communauté des communes et par l'entreprise de plomberie Delos.

Elle est à nouveau apte à fonctionner. Attention eau non potable !



Loisirs

Zones de Loisirs

Quoi de mieux que de venir faire une petite partie de pétanque. Vous trouverez maintenant un terrain de pétanque à disposition, devant la salle des fêtes. Il n'attend plus que vous pour partager de bons moments de convivialité en famille ou entre amis.

D'ailleurs le Conseil Municipal l'a déjà testé et approuvé.



Si vous n'aimez pas la pétanque, vous avez toujours à disposition le fronton et le terrain de basket mais aussi depuis cet été, une table de ping-pong en béton.

Elle se situe en hauteur à côté du fronton. N'hésitez pas à venir la tester !



ACTUALITES (Suite)

Cinéma



« Séance en plein Air »



La météo était au rendez-vous le samedi 4 septembre pour accueillir sur le haut de côte de Lafitole les spectateurs ravis d'installer leurs transats et couvertures dans l'herbe pour assister à cette séance cinéma en plein air avec la projection du film « Le Grand Bain » de Gilles Lellouche.

Succès total pour cette première séance, offerte par la municipalité. Cet événement a attiré une centaine de spectateurs venus de Lafitole et des alentours, mêlant toutes les générations.

Le Comité des fêtes a pu servir de nombreuses crêpes accompagnées de cidre, permettant aux habitants de prolonger la soirée après la diffusion du film, retrouvant le plaisir de discuter des dernières actualités.



Nombreux sont ceux qui ont réclamé une prochaine édition de ce cinéma en plein air.

Le conseil municipal n'hésitera pas à solliciter l'an prochain ce nouvel équipement du cinéma L'Europe de Plaisance qui a effectué cet été une vingtaine de projections à travers le Pays du Val d'Adour.



« Une rentrée bien entourée »

Le 2 septembre, les écoliers de Lafitole retrouvaient leur classe sous une petite pluie qui rappelait la fin des vacances d'été.

Cette année ce sont 76 élèves qui sont accueillis sur le RPI :

- 24 élèves à la maternelle de Liac
- 2 CM1-CM2 à Monfaucon
- et 30 enfants dans les deux classes de Lafitole.

Les enfants et parents ont pu faire la connaissance de Mme Brinsolles, la nouvelle directrice qui remplace Mme Gracedieu, qui est déchargée tous les jeudis par Mme Condé.

A l'école de Lafitole, Mme Brinsolles accueille dans sa classe 17 enfants en CE1-CE2, tandis que Mme Pelaez prend en charge 13 enfants dans sa classe de CP-CE2.

L'équipe enseignante est complétée par une jeune en service civique et une AESH qui accompagne les élèves en situation de handicap.

Comme l'an passé, Océane, Marie-Ange et Marie-Laure s'occupent des enfants pendant le temps périscolaire : garderies, cantine et accompagnement dans le bus.

La réunion de rentrée s'est tenue le 23 septembre, et il a été rappelé aux parents de ne pas stationner sur l'aire de retournement du bus et de laisser passer en priorité les élèves descendant ou montant dans le bus avant de pouvoir récupérer ou déposer ses enfants.



Nous souhaitons une très bonne année scolaire aux enfants et à l'équipe éducative.



LE CANARD A L'HONNEUR



A LA FERME DU CASTEILH



Bien qu'issu d'une famille d'agriculteurs, rien ne prédisposait Gilles Casagrande à devenir éleveur de canards gras. N'affectionnant ni les vaches laitières, ni les cochons, il fait le choix osé, à tout juste 20 ans de gaver quelques mulards dans un coin d'étable chez ses parents.

Nous sommes en 1988, l'avenir lui donnera raison puisque son entreprise passe vite de 200, à 700 et jusqu'à 6 000 bêtes par an. Le gavage du canard remonte à l'Egypte ancienne, après avoir remarqué que les palmipèdes se nourrissaient abondamment avant leur voyage migratoire et que de fait la viande s'en trouvait plus goûteuse.

Le gavage se faisait alors avec du pain, puis des figes et enfin du maïs cuit. Le gras récupéré



servait à conserver les aliments.

Aujourd'hui, le Sud-Ouest est la région française où l'on produit le plus de foie gras, et nous avons la chance de compter l'un de ces producteurs à Lafitole qui travaille de manière



traditionnelle.

Le maïs blanc utilisé pour le gavage est produit sur place. Les canards sont élevés en extérieur, puis gavés dans des espaces spécialement équipés. La ferme dispose aussi de laboratoires de découpe et de préparation.

Grâce à la soif d'entreprendre de Gilles, mais aussi grâce à son épouse Geneviève et leur fils Arnaud, la ferme du Casteilh a obtenu l'agrément sanitaire CE qui récompense l'ensemble de leur parcours.

La vente de foie gras, magrets, cuisses, cœurs et aiguillettes a lieu directement à la ferme, ou sur les marchés de Tarbes, de Samatan et de Seissan.

Nous vous partageons une recette qui régalerà tous les gourmets. A savourer en famille ou entre amis.

Pour un foie de 500 grammes :

1 cuillère à café de sel

1/2 cuillère à café de poivre

Séparer les 2 lobes du foie et retirer les veines en tirant délicatement

Saler, poivrer toutes les faces en appuyant légèrement pour faire pénétrer

Mettre dans des bocaux en serrant bien pour éviter les espaces d'air

Dans un faitout, disposer un torchon pour éviter que les bocaux bougent

Recouvrir d'eau et laisse cuire à petits bouillons pendant environ 45mn

Possibilité de servir avec des figes confites au gras de canard

Bonne dégustation !



Propos recueillis par Patrice et Armelle

RENCONTRES LAFITOLAISES (suite)

SONIA

EN SELLE POUR DES
VACANCES INOUBLIABLES



AU WESTERN PARADISE

Voilà 4 ans déjà que Sonia accueille durant les 2 mois d'été, des enfants pour les initier à l'équitation western.

Pour certains d'entre eux, c'est la première fois qu'ils approchent un cheval, pour d'autres c'est déjà une passion.

Ils ont entre 7 et 17 ans et ces "séjours sportifs sous toile" sont synonymes d'aventures et de découvertes. En Juillet, l'un des prés du Club voit éclore plusieurs tentes. La commune de Toulouse fournit tout le matériel de camping, et les colons s'installent dès leur arrivée avec leurs moniteurs, il y a même le cuisinier. Sonia prend plaisir à faire les présentations avec la vingtaine de chevaux et poneys



que compte son école. Rien n'est mieux qu'un bon brossage pour faire connaissance. Puis commence le travail à pied, le dressage monté pour les novices, le gymkana (slalom) et le co-work (lasso) pour les cavaliers confirmés.

En Août, programme identique avec "les crinières au vent" pour les enfants de Lafitole et des alentours. Sur cette période, c'est l'équipe de Western Paradise qui gère tout, hormis les repas préparés et livrés par la boucherie Peyo de Maubourguet.



Cette année, les enfants ont découvert de nouveaux sanitaires ainsi qu'une agréable salle de réfectoire. Vous l'aurez compris, les journées de Sonia et de Michel sont plutôt bien remplies. Mais quel retour !! Petits et grands ont vraiment "kiffé" et quelques-uns versent une larme au moment de repartir en espérant revenir l'an prochain.

Septembre arrive. Les 120 cavaliers du Centre équestre retrouvent avec bonheur l'odeur du cuir dans la sellerie, et le contact avec les chevaux.

Parmi ces jeunes cavaliers, il y en a qui rêvent sûrement au Championnat de France qui a lieu chaque

année à Lamotte-Beuvron dans le Loir-et-Cher. Déjà 4 participations de Western Paradise qui a remporté 9 titres. En 2022, le Club fêtera ses 15 ans, un grand bravo pour votre engagement auprès de l'enfance et bonne continuation.

Propos recueillis par Patrice et Armelle



INFOS DIVERSES

Infos

*Rappel, vous trouverez un container pour le tri du verre et du papier derrière la salle de Pala



*L'algéco qui se trouvait devant l'école a trouvé acquéreur pour un montant de 3000 euros.

*« La Ronde Lafitolaise » organisée le 20 Mai a été reportée au 14 Novembre 2021.



Pour plus d'informations, contacter Patrice au 07.69.15.69.10



*Le Tournoi de Pala de Lafitole débutera le 4 Octobre 2021 jusqu'à mi-janvier 2022. 80 équipes sont attendues pour fouler le sol de la cancha. Les spectateurs seront les bienvenus (avec le pass sanitaire).

*Une nouvelle association de Gym est présente sur Lafitole.

Cours le mercredi de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes.

Pour plus d'informations, contacter Karine au 06.95.61.56.96



Avril à Septembre 2021

Etat Civil

- ∞ Carnet rose ∞ Ainhoa, Jacqueline, Rosine GOMI née le 9 Mai 2021 à Tarbes
- ∞ Carnet blanc ∞ Christophe DUBERTRAND et Sophie HERVIER le 19 juin 2021
- ∞ Carnet noir ∞ Odile SEMMEZIES LE 17 Mai 2021
Jeannette DELRIEU le 30 Juillet 2021
Jean VIGNOLO le 16 Août 2021

Coordonnées

Retrouvez nous sur notre site internet : www.lafitole.fr mais aussi sur Facebook

Mairie

2 Rue du Château
65700 Lafitole
05.62.96.41.47

mairie.lafitole@wanadoo.fr

Horaires d'ouvertures :

Lundi 15h/19h
Mercredi 9h/12h
Jeudi 15h/19h
Vendredi 14h30/17h30

Ecole

1 rue du Château
[65700 LAFITOLE](http://www.lafitole.fr)
05.62.96.31.14

Agence Postale

Rue du Château
65700 Lafitole
09.67.02.72.61

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi
de 13h30 à 16h30

Déchetterie :

ZI du Marmajou, 65700 Maubourguet
05 62 96 72 80

Heures d'ouverture :

Ouvert du Lundi au Samedi
*Hiver (octobre-mars) : de 14h à 17h du lundi au vendredi
Et le samedi : 9-12h30 et 13h30-17h
*Été (avril-sept) : 14-18h du lundi au vendredi
Et le samedi d : 9/12h30 et 13h30/18h

Location de la salle des fêtes :

Renseignements et réservations :
Jean Luc POSTERLE au 06.42.30.32.44

Ordures Ménagères :

Ramassage le jeudi
Service de la ComCom Adour-Madiran
05.62.96.72.80

Préparation : 20 mn - Cuisson : 2 h

Ingrédients pour 6 personnes

- 1 chou vert, coupé en fines lanières
- 400 g de poitrine nature coupée en gros dés
- 200 g de haricots Tarbais (à faire tremper la veille dans l'eau)
- 6 cuisses de confit de canard
- 4 pommes de terre, épluchées et coupées en quartier
- 4 gousses d'ail pelées, entières
- 2 poireaux, taillés en rondelles
- 2 navets, coupés en quartier
- 2 carottes, coupées en rondelles
- 2 oignons, émincés
- 1 gros bouquet garni
- Sel et poivre en grains



Préparation

Dans une cocotte, faites dorer le lard, ajoutez les haricots, les gousses d'ail entières, les poireaux, les navets, les carottes, les oignons et le bouquet garni, (sauf le chou et les pommes de terre), salez un peu et couvrir d'eau, elle doit toujours être à hauteur des légumes. Laissez cuire à petite ébullition pendant 1 heure.

Pendant ce temps-là, dans un faitout, faites bouillir 2 litres d'eau pour faire blanchir le chou que vous aurez coupé au préalable en fines lanières, trempez-les dans l'eau bouillante pendant 5 minutes. Retirez le chou, passez-le sous l'eau froide puis ajoutez-le aux autres légumes et poursuivez la cuisson 30 minutes.

Pour finir, ajoutez les pommes de terre, les cuisses de confit et le poivre en grains. Goûtez, rectifiez l'assaisonnement si besoin et prolongez la cuisson toujours à feu doux pendant 25 minutes environ.

Au moment de servir, disposez une tranche de pain grillée dans chaque assiette creuse, versez deux bonnes louches de légumes, déposez une cuisse de confit de canard sur le dessus, quelques dés de lard autour et voilà c'est prêt, il ne reste plus qu'à vous régaler !